



**REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 12 MAI 2026**  
**PROCES VERBAL – COMPTE RENDU**

L'an deux mil vingt-six, le 12 mai, à 17 heures 00, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni, à la Communauté de Communes du Grand Chambord – 41250 BRACIEUX

Sous la présidence de Monsieur François D'ESPINAY SAINT LUC.

Date de la convocation : 06 mai 2026

Secrétaire de séance : DEBUIGNE Benjamin

**Sont présents :**

**Les représentants délégués des communes : 3 délégués :**

M GAGNEPAIN Eddy, *Pierrefitte sur Sauldre*

M LANDRY Guy, *Argent sur Sauldre*

Mme ROBERT Michèle, *Brinon sur Sauldre*

*Clémont*

*Vienne en Val*

**Les représentants délégués des EPCI à Fiscalité Propre : 31 délégués :**

M GERMAIN François, M. RUTARD Joël, M MARMAGNE Florent, M GIBERT Jacky et Mme CHATENIER Myrtille - **CA AGGLOPOLYS.**

M GBEPON Sylvestre, M DE LA MESSELIERE Charles, M TARQUIS Didier - **CC COEUR DE SOLOGNE.**

M PLA Jacinto, M PITIOT Stéphane, M DEBUIGNE Benjamin, M TULON Pascal, M DESPREZ Rudy et M DETIENNE Pierre - **CC GRAND CHAMBORD.**

M CHANTIER Gille **CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS.**

M GAGNEPAIN Eddy, **CC SOLOGNE DES RIVIERES.**

M CHAMPEAUX Jacky et M LEZE Michel - **CC VAL DE CHER CONTROIS.**

M GIRAUD Denis - **CC SAULDRE ET SOLOGNE.**

M NICOLAS Philippe - **CC GIENNOISES.**

M JEANNESSON-CORNETTE Jean-Paul, M DUPONT Jean-Louis, M D'ESPINAY SAINT LUC François et M GIOT Guillaume - **CC SOLOGNE DES ETANGS.**

Mme BAILLY Katia, M ROUSSEL Maxime, M WEBER Fabrice, M GRUGIER Olivier et M DE BLOIS Bruno - **CC PORTES DE SOLOGNE.**

M BARBIER Jérôme - **CC VAL DE SULLY.**

M COLMET DAAGE - **CC DES LOGES**

**Absents Excusés :** M MICHOUX Damien (CC Grand Chambord), M LUNET Patrick et Mme DASSE Claire (CC Cœur de Sologne).

Membres :	39	Présents :	Pouvoirs : 0	Votants : 34
Communes :	5	3	0	3
EPCI à FP :	34	31	0	31

## Ordre du jour :

### Gouvernance

1. Installation du comité syndical
2. Election du président
3. Détermination du nombre de vice-présidents et de membres de bureau
4. Election des vice-présidents et des membres de bureau
5. Détermination de l'indemnité de fonction du président et des vice-présidents
6. Délégation d'attributions du comité syndical au président
7. Désignation des délégués auprès des instances extérieures COS -CNAS et au comité de pilotage NATURA 2000.

### Questions diverses

## 1- INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

PV 0212052026

Après constat des membres présents et le quorum atteint, Monsieur le Président, Joël DEBUIGNE ouvre la séance du comité syndical et rappelle les faits marquants du syndicat.

Monsieur Joël DEBUIGNE président sortant ; qui après l'appel nominal, déclare installer les membres suivants pour 39 sièges en représentations des communes et EPCI-FP :

COLLECTIVITES MEMBRES	MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
PIERREFITTE SUR SAULDRE	GAGNEPAIN	Eddy	AZEVEDO	Claudio
ARGENT SUR SAULDRE	LANDRY	Guy	CARMIER	Guy
BRINON SUR SAULDRE	ROBERT	Michèle	GODRON de MAINTENANT	Valérie
CLEMONT	LOUIS	Charles-Henry	BARBAUX	Sylvie
VIENNE EN VAL	SEMONSUT	Pascal	SOBRAL	Vanessa
AGGLOPOLYS - 7	GERMAIN	François	CAZIN	François
	RUTARD	Joël	CHATILLON	Arnaud
	DE VIBRAYE	Charles-Antoine	SIKULA	Johanna
	MARMAGNE	Florent	SAUVAGE	Benôit
	GIBERT	Jacky	LE FUR	Jean-Michel
	MATTON	Christine	LAMBIN	Pierre
	CHATENIER	Myrtille	ABDALLAH	Georges
CC CŒUR DE SOLOGNE -4	LUNET	Patrick	DELABRIERE	Jean-louis
	DE LA MESSELIERE	Charles	FUENTES	Roberto
	TARQUIS	Didier	GBEKPON	Sylvestre
	DASSE	Claire	CARNOY	Laurent
CC GRAND CHAMBORD -6	MICHOUX	Damien	PLA	Jacinto
	PITOT	Stéphane	BRUNEAU	Dimitri
	DEBUIGNE	Benjamin	DALAIGRE	Christophe
	TULON	Pascal	MAUNY	Pascal
	DESPREZ	RUDY	LEGENDRE	Philippe
	DETIENNE	Pierre	MARCILHAC	Julien
CC ROMO ET MENESTOIS	CHANTIER	Gilles	VILLANUEVA	Yves
CC SOLOGNE DES RIVIERES	GAGNEPAIN	Eddy	AZEVEDO	Claudio
CC VAL DE CHER CONTROIS -2	CHAMPEAUX	Jacky	GASCHET	Gérald
	LEZE	Michel	MOREAU	Dany
CC SAULDRE ET SOLOGNE	GIRAUD	Denis	SOULAT	Denise
CC GIENNOISES	BOUCHER	David	NICOLAS	Philippe
CC SOLOGNE DES ETANGS -4	JEANNESSON-CORNETTE	Jean-Paul	GIOT	Guillaume
	DUPONT	Jean-Louis	GARDY	Dominique
	d'ESPINAY SAINT-LUC	François	MATHIEU	Marion
	BERG	Pierre-Edouard	MORAND	Eric
CC PORTES DE SOLOGNE -5	BAILLY	Katia	HARS	Stéphanie
	ROUSSEL	Maxime	LE GUILLARD	Nicolas
	WEBER	Fabrice	DE RUYVER	Béatrice
	GRUGIER	Olivier	RON	Christian
	DE BLOIS	Bruno	VILLEY	Séverine
CC VAL DE SULLY	BARBIER	Jérôme	HAUER	Eric
CC DES LOGES	COLMET DAAGE	Sylvain	GIARD PASQUIER	Catherine

## **2 - ELECTION DU PRESIDENT**

*PV 0112022026*

Sous la présidence de Monsieur Guy LANDRY, doyen de l'assemblée, assistés de Monsieur Benjamin DEBUIGNE, secrétaire et de Madame CHATENIER Myrtille et Monsieur Eddy GAGNEPAIN nommés assesseurs :

**Monsieur François d'ESPINAY SAINT LUC est élu Président au premier tour de scrutin.**

## **3 - DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DE MEMBRES DE BUREAU**

*DEL 0312052026*

Le comité syndical est appelé à fixer le nombre de vice-présidents et de membres du bureau, conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du CGCT,

Le comité syndical décide à l'unanimité de fixer le nombre de postes à :

- 5 vice-présidents
- 8 membres de bureau

## **4 - ELECTIONS DE 5 VICE-PRESIDENTS ET DE 8 MEMBRES DE BUREAU**

*PV 0112022026*

### **Election du 1<sup>er</sup> vice-président**

Monsieur Joël RUTARD est élu 1<sup>er</sup> vice-président au premier tour de scrutin.  
Il recevra la délégation de fonction pour les finances-budget et ressources humaines.

### **Election du 2<sup>ème</sup> vice-président**

Monsieur Jacky CHAMPEAUX est élu 2<sup>ème</sup> vice-président au premier tour de scrutin.  
Il recevra la délégation de fonction pour le secteur aval.

### **Election du 3<sup>ème</sup> vice-président**

Monsieur Benjamin DEBUIGNE est élu 3<sup>ème</sup> vice-président au premier tour de scrutin.  
Il recevra la délégation de fonction du secteur médian.

### **Election du 4<sup>ème</sup> vice-président**

Monsieur Olivier GRUGIER est élu 4<sup>ème</sup> vice-président au premier tour du scrutin.  
Il recevra la délégation de fonction du secteur Amont 1.

### **Election du 5<sup>ème</sup> vice-président**

Monsieur Didier TARQUIS est élu au 5<sup>ème</sup> vice-président au premier tour du scrutin.  
Il recevra la délégation de fonction du secteur Amont 2

## **Election de 8 membres de bureau** : sont élus au premier tour du scrutin :

- 1<sup>er</sup> membre de bureau : M Florent MARMAGNE
- 2<sup>ème</sup> membre de bureau : M François GERMAIN
- 3<sup>ème</sup> membre de bureau : M Gilles CHANTIER
- 4<sup>ème</sup> membre de bureau : Mme Katia BAILLY
- 5<sup>ème</sup> membre de bureau : M Bruno de BLOIS
- 6<sup>ème</sup> membre de bureau : M Eddy GAGNEPAIN
- 7<sup>ème</sup> membre de bureau : M Jérôme BARBIER
- 8<sup>ème</sup> membre de bureau : M Jean-Paul JEANNESSON-CORNETTE

## **5 - INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS**

*DEL 0412052026*

Considérant qu'il appartient au comité syndical de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au président et aux vice-présidents ayant reçu une délégation et sous réserve que les crédits soient inscrits au budget du syndicat,

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-12 du CGCT,  
Considérant que le syndicat rentre dans les conditions d'une population totale sur la surface de bassin comprise entre 50 000 à 99 999 habitants, le taux maximal (en % de l'indice brut en vigueur) s'élève à 29.53 % pour le président et 11.81 % pour les vice-présidents.

Monsieur le Président propose de fixer les taux sur la population entre 20 000 à 49 999 habitants,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide à l'unanimité de fixer le taux des indemnités avec un effet immédiat :

- Pour le Président à 25,59 % de l'indice brut terminal en vigueur.
- Pour les Vice-Présidents à 10,24 % de l'indice brut terminal en vigueur.

## **6 - DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT**

*DEL 0512052026*

Vu l'article L.5211-9 et l 5211-10 du CGCT,

Considérant la séance d'installation du nouveau comité syndical, de l'élection du président, des vice-présidents et de membres de bureau en date de ce jour soit du 12 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité d'attribuer les délégations suivantes au Président et en cas d'absence de celui-ci aux vice-présidents puis aux membres du bureau dans l'ordre du tableau :

N°1-De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

N°2- De décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

N°3-De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

N°4- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

- N°5 -D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;  
N°6- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 euros ;

**7 - DESIGNATION DES DELEGUES AU C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale) ET AU C.O.S (Comité des Œuvres Sociales du Blaisois)**  
*DEL 0612052026*

Considérant le renouvellement général des mandats électifs des instances,  
Il convient de proposer des nouveaux représentants dans les instances du

- C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale)
- Et du C.O.S (Comité d'Œuvres Sociales).

Monsieur le Président propose à l'assemblée de procéder à l'élection du délégué titulaire pour représentation au C.N.A.S et de l'élection d'un délégué titulaire et suppléant pour représentation au C.O.S.

**DELEGUE AU C.N.A.S**

Délégué titulaire : M Joël RUTARD

Voix pour : 34 contre : 0 et abstention : 0

**DELEGUE AU C.O.S**

Délégué titulaire : M Joël RUTARD

Délégué suppléant : M Benjamin DEBUIGNE

Voix pour : 34 contre : 0 et abstention : 0

**7 - DESIGNATION DES MEMBRES DU COPIL NATURA 2000**

*DEL 0712052026*

Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 41.2022.03.28.00011 en date du 28 mars 2022,  
Considérant le renouvellement des instances, il convient de désigner de nouveaux représentants membres au COPIL NATURA 2000,

Sont élus à l'unanimité,

Monsieur d'ESPINAY SAINT LUC François représentant délégué titulaire.

Monsieur CHAMPEAUX Jacky représentant délégué suppléant.

**QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses

**Prochaine réunion :**

- **Comité syndical le mardi 9 juin à 18h00** à la Communauté de Communes du Grand Chambord à Bracieux – salle atelier.
- Journée de formation des élus : date à fixer

*Fin de la séance 19h00*

**Le secrétaire de séance**  
**Benjamin DEBUIGNE**



**Le Président,**  
**François D'ESPINAY SAINT LUC**

